



Feuillet : 2024/

Délibération n° 2024/38

Objet : Approbation du budget primitif 2024 du budget principal

Département des Landes
Commune de
Saint-Martin de Seignanx



SAINT-MARTIN
DE SEIGNANX

Date de convocation :

09-04-2024

Date d'affichage :

09-04-2024

Nombre de conseillers :

*En exercice : 29

*Présents : 27 (pour les délibérations n°32 à 34), 28 (pour les délibérations n°35 à 44 et pour la n°48), 27 (pour les délibérations n°45 à 47 et 49 à 53)

*Absents : 2 (pour les délibérations n°32 à 34) puis 1 (pour les délibérations n°35 à 44 et la n°48) et 2 (pour les délibérations n°45 à 47 et 49 à 53)

* Dont pouvoirs : 8

* Votants : 27 (délibérations n°32 à 34) puis 28 (délibérations n° 35 à 44 et n° 48) et 27 (délibérations n°45 à 47 et 49 à 53)

Les délibérations ont été examinées dans l'ordre suivant : 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 48, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53.

Séance du conseil municipal
du lundi 15 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quinze du mois d'avril, à 18 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel dans la salle du conseil à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien FICHOT, Maire

Présents : M. FICHOT Julien, Mme GUTIERREZ Laurence, Mme MOLERES Vanessa (pour les délibérations 32 à 44 et pour la 48), M. POURTAU Philippe, M. LABADIE Hervé, Mme DREYFUS Sandrine, M. JAUREGUIBERRY Philippe (pour les délibérations 35 à 53), M. SABATHE Philippe, M. PETRIACQ Laurent, M. SALMON Jean-Joseph, Mme HARGOUS Françoise, M. BAUCHIRE Serge, Mme MIRABEL Marie-Christine, Mme SABATIER Nathalie, M. DARDY Nicolas, Mme DARRIEUMERLOU Marie, Mme AZPÉÏTIA Isabelle, M. VIGNES Matthieu, M. BRESSON Mike, Mme LANTERNE Pénélope.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absents : Mme MOLERES Vanessa (pour les délibérations 45 à 47 et 49 à 53), M. JAUREGUIBERRY Philippe (pour les délibérations 32 à 34), Mme DARRIEUMERLOU Virginie.

Pouvoirs : M. PEYNOCHE Gilles à M. FICHOT Julien, Mme BOINAY Marina à Mme GUTIERREZ Laurence, M. Maton Stéphane à M. DARDY Nicolas, M. MILAN Bruno à M. SALMON Jean-Joseph, Mme DUCORAL Hélène à Mme SABATIER Nathalie, Mme LISSAYOU Marion à Mme HARGOUS Françoise, Mme ROURA Florence à M. VIGNES Matthieu, M. SOORS Didier à Mme AZPÉÏTIA Isabelle.

En conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Mme DARRIEUMERLOU Marie



Rapporteur : M. Hervé LABADIE

VU le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.1612-1 à L.1612-11, L.2311-1 à L.2311-3 et L.2312-1 à L.2312-4 ;

VU la délibération n°2024/23 en date du 14 mars 2024 portant Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ;

VU la délibération n°2024/35 en date du 15 avril 2024 portant affectation des résultats du budget 2023 de la commune ;

VU la présentation du budget primitif 2024 du budget principal ci-annexé ;

VU l'avis de la commission finances en date du 11 avril 2024 ;

CONSIDERANT la présentation du projet de budget primitif 2024 du budget principal au conseil municipal par chapitre et article ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité (6 abstentions de Mme AZPÉÏTIA Isabelle, Mme ROURA Florence, M. VIGNES Matthieu, M. BRESSON Mike, Mme LANTERNE Pénélope, M. SOORS Didier):

Article 1 : d'adopter le budget primitif 2024 du budget principal selon les montants indiqués ci-dessous en dépenses et recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Section de fonctionnement
Recettes et dépenses
8 336 729,00 €
Section d'investissement
Recettes et dépenses
7 572 681,61 €

Article final : Monsieur le Maire et Monsieur le Maire-adjoint en charge des ressources humaines, des finances et de la qualité du service public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, par les membres dont la présence est attestée par leur signature au registre.

Pour extrait conforme,

Le Maire
M. Julien FICHOT



La secrétaire de séance
Mme Marie DARRIEUMERLOU

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE ST
MARTIN DE SEIGNANX (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21400273500014

POSTE COMPTABLE : SGC DE SAINT VINCENT DE TYROSSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	64
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	65
B6 - Prêts	66
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	68
B7.3 - Etat des emprunts garantis	69
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	74
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	76
B7.9 - Autres engagements reçus	77
B8 - Subventions versées	78
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	88
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	90
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	91
D3 - Décisions en matière de taux	93
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	94
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	95
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	97
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	98
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	99

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		6170

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		870.35

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1253.40
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1167.65
3	Dépenses d'équipement brut / population	1062.34
4	Encours de dette / population (2) (3)	970.44
5	DGF / population	91.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61.35
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	112.59
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.91
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020.935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)		
			(2)		
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 1 503 452,61	III + IV 785 034,16	B1	-718 418,45	
Investissement	I 1 503 452,61	III 785 034,16	B2	-718 418,45	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3	
TOTAL	-718 418,45			
Investissement	-718 418,45			
Fonctionnement	0,00			
RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)				

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 503 452,61
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	61 846,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	195 467,52
21	Immobilisations corporelles (3)	60 117,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	914 020,49
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	272 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 785 034,16
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	785 034,16
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II
	A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	6 069 229,00	6 410 814,63
	+	+

REPORTS	1 503 452,61	785 034,16
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	376 832,82
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	7 572 681,61	7 572 681,61

	+	+
	=	=

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	8 336 729,00	7 404 921,15
	+	+

REPORTS	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	931 807,85
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	8 336 729,00	8 336 729,00

	+	+
	=	=
TOTAL DU BUDGET (4)	15 909 410,61	15 909 410,61

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP-1/2023	AP Accès et construction CTMI	20, 21, 23	2 915 769,90
TOTAL			2 915 769,90

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		2 915 769,90
----------------------	--	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	372 560,18	61 846,80	222 942,00	222 942,00	284 788,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	272 636,52	195 467,52	146 009,00	146 009,00	341 476,52
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	723 395,72	60 117,80	1 116 074,00	1 116 074,00	1 176 191,80
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 760 303,04	914 020,49	3 515 074,00	3 515 074,00	4 429 094,49
Total des dépenses d'équipement		4 128 895,46	1 231 452,61	5 000 099,00	5 000 099,00	6 231 551,61
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	390 300,00	0,00	381 600,00	381 600,00	381 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	324 530,00	272 000,00	52 530,00	52 530,00	324 530,00
Total des dépenses financières		716 213,00	272 000,00	434 130,00	434 130,00	706 130,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 845 108,46	1 503 452,61	5 434 229,00	5 434 229,00	6 937 681,61

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	431 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		559 500,00		635 000,00	635 000,00	635 000,00

TOTAL	5 404 608,46	1 503 452,61	6 069 229,00	6 069 229,00	7 572 681,61
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 572 681,61
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 196 592,92	785 034,16	760 586,00	760 586,00	1 545 620,16
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 243 647,00	0,00	1 879 978,63	1 879 978,63	1 879 978,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 440 239,92	785 034,16	2 640 564,63	2 640 564,63	3 425 598,79
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	418 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	809 000,00	0,00	342 000,00	342 000,00	342 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 600,00	0,00	1 725 550,00	1 725 550,00	1 725 550,00
Total des recettes financières		1 228 600,00	0,00	2 637 550,00	2 637 550,00	2 637 550,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	1 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 670 222,92	785 034,16	5 278 114,63	5 278 114,63	6 063 148,79

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	915 463,19		292 700,00	292 700,00	292 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	320 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	431 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 666 463,19		1 132 700,00	1 132 700,00	1 132 700,00

TOTAL	6 336 686,11	785 034,16	6 410 814,63	6 410 814,63	7 195 848,79
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	376 832,82
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 572 681,61
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	497 700,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 964 636,00	0,00	1 893 842,00	1 893 842,00	1 893 842,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 462 800,00	0,00	4 682 500,00	4 682 500,00	4 682 500,00
014	Atténuations de produits	94 048,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	743 132,81	0,00	839 687,00	839 687,00	839 687,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 264 616,81	0,00	7 516 029,00	7 516 029,00	7 516 029,00
66	Charges financières	65 100,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 349 716,81	0,00	7 684 029,00	7 684 029,00	7 684 029,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	915 463,19		292 700,00	292 700,00	292 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	320 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 235 463,19		652 700,00	652 700,00	652 700,00

TOTAL	8 585 180,00	0,00	8 336 729,00	8 336 729,00	8 336 729,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 336 729,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	67 000,00	0,00	55 085,15	55 085,15	55 085,15
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	537 270,00	0,00	635 200,00	635 200,00	635 200,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	493 840,00	0,00	450 213,00	450 213,00	450 213,00
731	Fiscalité locale	4 194 231,00	0,00	4 371 021,00	4 371 021,00	4 371 021,00
74	Dotations et participations (3)	1 645 116,00	0,00	1 511 802,00	1 511 802,00	1 511 802,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	79 947,81	0,00	226 600,00	226 600,00	226 600,00
Total des recettes de gestion courante		7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00

TOTAL	7 145 904,81	0,00	7 404 921,15	7 404 921,15	7 404 921,15
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	931 807,85
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 336 729,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	497 700,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	30 000,00	30 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	381 600,00	0,00	381 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	284 788,80	0,00	284 788,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	341 476,52	0,00	341 476,52
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 176 191,80	380 000,00	1 556 191,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 429 094,49	140 000,00	4 569 094,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	324 530,00	0,00	324 530,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		85 000,00	85 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 937 681,61	635 000,00	7 572 681,61

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 572 681,61
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 893 842,00		1 893 842,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 682 500,00		4 682 500,00
014	Atténuations de produits	100 000,00		100 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	839 687,00	0,00	839 687,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	155 000,00	0,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (9)	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000,00	360 000,00	365 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		292 700,00	292 700,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 684 029,00	652 700,00	8 336 729,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 336 729,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	570 000,00	0,00	570 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 545 620,16	0,00	1 545 620,16
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 879 978,63	0,00	1 879 978,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	60 000,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	80 000,00	80 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	340 000,00	340 000,00
28	Amortissement des immobilisations		360 000,00	360 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		292 700,00	292 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 725 550,00		1 725 550,00
Recettes d'investissement – Total		5 721 148,79	1 132 700,00	6 853 848,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	376 832,82
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	342 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 572 681,61
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	55 085,15		55 085,15
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	635 200,00		635 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	450 213,00		450 213,00
731	Fiscalité locale	4 371 021,00		4 371 021,00
74	Dotations et participations (8)	1 511 802,00		1 511 802,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	226 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	115 000,00	115 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 249 921,15	155 000,00	7 404 921,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	931 807,85
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 336 729,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	5 404 608,46	1 503 452,61	2 915 769,90	6 069 229,00	6 069 229,00	0,00	6 069 229,00	7 572 681,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	372 560,18	61 846,80	94 450,00	222 942,00	222 942,00	0,00	222 942,00	284 788,80
204 Subventions d'équipement versées (9)	272 636,52	195 467,52	0,00	146 009,00	146 009,00	0,00	146 009,00	341 476,52
21 Immobilisations corporelles	723 395,72	60 117,80	33 352,35	1 116 074,00	1 116 074,00	0,00	1 116 074,00	1 176 191,80
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 760 303,04	914 020,49	2 787 967,55	3 515 074,00	3 515 074,00	0,00	3 515 074,00	4 429 094,49
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 128 895,46	1 231 452,61	2 915 769,90	5 000 099,00	5 000 099,00	0,00	5 000 099,00	6 231 551,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	390 300,00	0,00	0,00	381 600,00	381 600,00	0,00	381 600,00	381 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	324 530,00	272 000,00	0,00	52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	716 213,00	272 000,00	0,00	434 130,00	434 130,00	0,00	434 130,00	706 130,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 845 108,46	1 503 452,61	2 915 769,90	5 434 229,00	5 434 229,00	0,00	5 434 229,00	6 937 681,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	128 500,00	0,00	0,00	155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	431 000,00	0,00	0,00	480 000,00	480 000,00	0,00	480 000,00	480 000,00
Total des dépenses d'ordre	559 500,00	0,00	0,00	635 000,00	635 000,00	0,00	635 000,00	635 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

7 572 681,61

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2 : 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 527 686,11	785 034,16	6 068 814,63	6 068 814,63	6 853 848,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 196 592,92	785 034,16	760 586,00	760 586,00	1 545 620,16
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 243 647,00	0,00	1 879 978,63	1 879 978,63	1 879 978,63
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 440 239,92	785 034,16	2 640 564,63	2 640 564,63	3 425 598,79
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	418 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 600,00	0,00	1 725 550,00	1 725 550,00	1 725 550,00
Total des recettes financières	419 600,00	0,00	2 295 550,00	2 295 550,00	2 295 550,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	1 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 861 222,92	785 034,16	4 936 114,63	4 936 114,63	5 721 148,79
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	915 463,19		292 700,00	292 700,00	292 700,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	320 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	431 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
Total des recettes d'ordre	1 666 463,19		1 132 700,00	1 132 700,00	1 132 700,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	376 832,82
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	342 000,00
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	7 572 681,61
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
TOTAL	5 404 608,46	1 503 452,61	2 915 769,90	6 069 229,00	6 069 229,00	0,00	6 069 229,00	7 572 681,61
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	372 560,18	61 846,80	94 450,00	222 942,00	222 942,00	0,00	222 942,00	284 788,80
202	74 626,80	24 410,40		11 220,00	11 220,00	0,00	11 220,00	35 630,40
2031	290 433,38	37 436,40		199 682,00	199 682,00	0,00	199 682,00	237 118,40
2033	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	3 500,00	0,00		10 040,00	10 040,00	0,00	10 040,00	10 040,00
204	272 636,52	195 467,52	0,00	146 009,00	146 009,00	0,00	146 009,00	341 476,52
2041411	11 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	41 061,00	29 893,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	104 893,00
204182	219 975,52	165 574,52		71 009,00	71 009,00	0,00	71 009,00	236 583,52
21	723 395,72	60 117,80	33 352,35	1 116 074,00	1 116 074,00	0,00	1 116 074,00	1 176 191,80
2111	8 500,00	4 483,75		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	19 483,75
2112	0,00	0,00		53 500,00	53 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00
2118	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2121	0,00	0,00		19 236,00	19 236,00	0,00	19 236,00	19 236,00
2128	30 975,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21311	1 723,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	87 379,84	3 375,84		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	118 375,84
21316	57 434,70	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21318	67 916,90	0,00		303 700,00	303 700,00	0,00	303 700,00	303 700,00
21321	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	23 206,80	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
2151	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	27 043,60	1 008,00		144 432,00	144 432,00	0,00	144 432,00	145 440,00
21531	13 225,75	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
21568	13 000,00	4 613,28		0,00	0,00	0,00	0,00	4 613,28
215738	35 779,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	12 448,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21611	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21785	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	40 000,00	33 600,00		0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
21831	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	51 957,00	5 010,00		81 308,00	81 308,00	0,00	81 308,00	86 318,00
21841	12 513,45	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	118 920,00	1 374,38		165 557,00	165 557,00	0,00	165 557,00	166 931,38
2188	91 272,00	6 652,55		98 341,00	98 341,00	0,00	98 341,00	104 993,55
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2 760 303,04	914 020,49	2 787 967,55	3 515 074,00	3 515 074,00	0,00	3 515 074,00	4 429 094,49
2313	2 223 930,94	790 493,01		3 015 074,00	3 015 074,00	0,00	3 015 074,00	3 805 567,01
2315	536 372,10	123 527,48		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	623 527,48
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 128 895,46	1 231 452,61	2 915 769,90	5 000 099,00	5 000 099,00	0,00	5 000 099,00	6 231 551,61
10	1 383,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	1 383,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	390 300,00	0,00		381 600,00	381 600,00		381 600,00	381 600,00
1641	386 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
16876	4 300,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	324 530,00	272 000,00	0,00	52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
27638	324 530,00	272 000,00		52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	716 213,00	272 000,00	0,00	434 130,00	434 130,00	0,00	434 130,00	706 130,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles	4 845 108,46	1 503 452,61	2 915 769,90	5 434 229,00	5 434 229,00	0,00	5 434 229,00	6 937 681,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	128 500,00			155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	83 500,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
13911 Subv. transf. Etat et établi. nationaux	1 600,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
13912 Subv. transf. Régions	1 202,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
13913 Subv. transf. Départements	1 268,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13916 Subv. transf. Autres E.P.L.	8 800,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	10 130,00			14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
139361 Dotation equip.territoires ruraux transf	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
198 Neutralisation des amortissements	60 000,00			85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
Charges transférées (7)	45 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
21318 Autres bâtiments publics	45 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	431 000,00			480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
2111 Terrains nus	340 000,00			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
21318 Autres bâtiments publics	76 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313 Constructions	0,00			105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	10 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
27638 Créance Autres établissements publics	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	559 500,00			635 000,00	635 000,00		635 000,00	635 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	5 527 686,11	785 034,16	6 068 814,63	6 068 814,63	6 853 848,79
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 196 592,92	785 034,16	760 586,00	760 586,00	1 545 620,16
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	3 339,92	0,00	69 579,00	69 579,00	69 579,00
1312 Subv. transf. Régions	0,00	0,00	44 103,00	44 103,00	44 103,00
1313 Subv. transf. Départements	20 000,00	15 000,00	1 125,00	1 125,00	16 125,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	28 000,00	13 000,00	81 045,00	81 045,00	94 045,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	411 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	200 000,00	191 200,00	0,00	0,00	191 200,00
1323 Subv. non transf. Départements	240 000,00	202 455,66	107 500,00	107 500,00	309 955,66
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	16 445,00	16 445,00	75 000,00	75 000,00	91 445,00
13258 Subv. non transf. Autres groupements	0,00	13 933,50	0,00	0,00	13 933,50
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	22 000,00	73 000,00	0,00	0,00	73 000,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	45 000,00	45 000,00	25 000,00	25 000,00	70 000,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	210 000,00	215 000,00	357 234,00	357 234,00	572 234,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 243 647,00	0,00	1 879 978,63	1 879 978,63	1 879 978,63
1641 Emprunts en euros	1 343 647,00	0,00	1 810 227,63	1 810 227,63	1 810 227,63
16441 Opérations afférentes à l'emprunt	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16818 Emprunts - Autres prêteurs	0,00	0,00	69 751,00	69 751,00	69 751,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 440 239,92	785 034,16	2 640 564,63	2 640 564,63	3 425 598,79
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	418 000,00	0,00	570 000,00	570 000,00	570 000,00
10222 FCTVA	268 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
10226 Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	1 600,00	0,00	1 725 550,00	1 725 550,00	1 725 550,00
Total des recettes financières	419 600,00	0,00	2 295 550,00	2 295 550,00	2 295 550,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	1 383,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 861 222,92	785 034,16	4 936 114,63	4 936 114,63	5 721 148,79
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	915 463,19		292 700,00	292 700,00	292 700,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	320 000,00	I	360 000,00	360 000,00	360 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
28041411	Subv.Che GFP : Bien mobilier, matériel	2 200,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	6 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	40 200,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	11 000,00		10 500,00	10 500,00	10 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	500,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281351	Bâtiments publics	16 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
281352	Bâtiments privés	0,00		1 700,00	1 700,00	1 700,00
28138	Autres constructions	6 800,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28152	Installations de voirie	9 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281534	Reseaux d'électrification	3 300,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	8 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
2815731	Matériel roulant	12 000,00		10 300,00	10 300,00	10 300,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	14 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281828	Autres matériels de transport	60 000,00		62 000,00	62 000,00	62 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	2 000,00		700,00	700,00	700,00
281838	Autre matériel informatique	14 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 000,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	18 000,00		15 500,00	15 500,00	15 500,00
28185	Matériel de téléphonie	2 000,00		2 300,00	2 300,00	2 300,00
28188	Autres immo. corporelles	58 000,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	431 000,00		480 000,00	480 000,00	480 000,00
16876	Dettes - Autres établi. publics locaux	5 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	81 500,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	340 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
	Total des recettes d'ordre	1 666 463,19		1 132 700,00	1 132 700,00	1 132 700,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 585 180,00	0,00	0,00	8 336 729,00	8 336 729,00	0,00	8 336 729,00	8 336 729,00
011	Charges à caractère général (3)	1 964 636,00	0,00	0,00	1 893 842,00	1 893 842,00	0,00	1 893 842,00	1 893 842,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 462 800,00	0,00		4 682 500,00	4 682 500,00		4 682 500,00	4 682 500,00
014	Atténuations de produits	94 048,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	743 132,81	0,00	0,00	839 687,00	839 687,00	0,00	839 687,00	839 687,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 264 616,81	0,00	0,00	7 516 029,00	7 516 029,00	0,00	7 516 029,00	7 516 029,00
66	Charges financières	65 100,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
67	Charges spécifiques (3)	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	85 100,00	0,00	0,00	168 000,00	168 000,00	0,00	168 000,00	168 000,00
	Total des dépenses réelles	7 349 716,81	0,00	0,00	7 684 029,00	7 684 029,00	0,00	7 684 029,00	7 684 029,00
023	Virerement à la section d'investissement	915 463,19			292 700,00	292 700,00		292 700,00	292 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	320 000,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 235 463,19			652 700,00	652 700,00		652 700,00	652 700,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		8 336 729,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 145 904,81	0,00	7 404 921,15	7 404 921,15	7 404 921,15
013	Atténuations de charges (2)	67 000,00	0,00	55 085,15	55 085,15	55 085,15
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	537 270,00	0,00	635 200,00	635 200,00	635 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	493 840,00	0,00	450 213,00	450 213,00	450 213,00
731	Fiscalité locale	4 194 231,00	0,00	4 371 021,00	4 371 021,00	4 371 021,00
74	Dotations et participations (2)	1 645 116,00	0,00	1 511 802,00	1 511 802,00	1 511 802,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	79 947,81	0,00	226 600,00	226 600,00	226 600,00
	Total des recettes de gestion des services	7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	931 807,85
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées		8 336 729,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	8 585 180,00	0,00	0,00	8 336 729,00	8 336 729,00	0,00	8 336 729,00	8 336 729,00
011	Charges à caractère général (4)	1 964 636,00	0,00	0,00	1 893 842,00	1 893 842,00	0,00	1 893 842,00	1 893 842,00
6042	Achats de prestations de services	320 000,00	0,00		361 165,00	361 165,00	0,00	361 165,00	361 165,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60612	Energie - Electricité	315 000,00	0,00		289 000,00	289 000,00	0,00	289 000,00	289 000,00
60622	Carburants	35 800,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60623	Alimentation	22 000,00	0,00		18 705,00	18 705,00	0,00	18 705,00	18 705,00
60624	Produits de traitement	570,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	79 600,00	0,00		73 810,00	73 810,00	0,00	73 810,00	73 810,00
60631	Fournitures d'entretien	43 000,00	0,00		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	0,00		46 250,00	46 250,00	0,00	46 250,00	46 250,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		9 750,00	9 750,00	0,00	9 750,00	9 750,00
60636	Habillement et vêtements de travail	12 000,00	0,00		13 720,00	13 720,00	0,00	13 720,00	13 720,00
6064	Fournitures administratives	14 000,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Média.t.)	11 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	2 400,00	0,00		6 460,00	6 460,00	0,00	6 460,00	6 460,00
6067	Fournitures scolaires	30 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6068	Autres matières et fournitures	16 600,00	0,00		18 770,00	18 770,00	0,00	18 770,00	18 770,00
611	Contrats de prestations de services	118 600,00	0,00		144 335,00	144 335,00	0,00	144 335,00	144 335,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00		5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	5 600,00
61358	Autres	26 506,00	0,00		20 910,00	20 910,00	0,00	20 910,00	20 910,00
61521	Entretien terrains	60 000,00	0,00		51 200,00	51 200,00	0,00	51 200,00	51 200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	70 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	51 980,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61524	Entretien bois et forêts	5 170,00	0,00		7 605,00	7 605,00	0,00	7 605,00	7 605,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		32 500,00	32 500,00	0,00	32 500,00	32 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
6156	Maintenance	85 000,00	0,00		86 280,00	86 280,00	0,00	86 280,00	86 280,00
6161	Multirisques	64 000,00	0,00		68 600,00	68 600,00	0,00	68 600,00	68 600,00
6162	Assur. obligatoire	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00		3 395,00	3 395,00	0,00	3 395,00	3 395,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	27 500,00	0,00		23 267,00	23 267,00	0,00	23 267,00	23 267,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	400,00	0,00		440,00	440,00	0,00	440,00	440,00
62268	Autres honoraires, conseils	800,00	0,00		11 960,00	11 960,00	0,00	11 960,00	11 960,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	79 000,00	0,00		86 340,00	86 340,00	0,00	86 340,00	86 340,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	159 000,00	0,00		110 250,00	110 250,00	0,00	110 250,00	110 250,00
6234	Réceptions	2 500,00	0,00		3 050,00	3 050,00	0,00	3 050,00	3 050,00
6236	Catalogues et imprimés	24 000,00	0,00		4 730,00	4 730,00	0,00	4 730,00	4 730,00
6237	Publications	0,00	0,00		13 580,00	13 580,00	0,00	13 580,00	13 580,00
6238	Divers	9 000,00	0,00		8 660,00	8 660,00	0,00	8 660,00	8 660,00
6245	Transports de personnes extérieures	23 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 200,00	0,00		9 900,00	9 900,00	0,00	9 900,00	9 900,00
6261	Frais d'affranchissement	5 600,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 700,00	0,00		9 980,00	9 980,00	0,00	9 980,00	9 980,00
6282	Frais de gardiennage	17 580,00	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 400,00	0,00		7 600,00	7 600,00	0,00	7 600,00	7 600,00
6284	Redevances pour services rendus	2 330,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 750,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	600,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
63512	Taxes foncières	34 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4), (5)	4 462 800,00	0,00		4 682 500,00	4 682 500,00		4 682 500,00	4 682 500,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00		13 500,00	13 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	18 600,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	80 560,00	0,00		59 000,00	59 000,00		59 000,00	59 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 038 570,00	0,00		2 145 000,00	2 145 000,00		2 145 000,00	2 145 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	17 520,00	0,00		19 000,00	19 000,00		19 000,00	19 000,00
64113	NBI	8 160,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64118	Autres indemnités	250 000,00	0,00		361 000,00	361 000,00		361 000,00	361 000,00
64131	Rémunérations	555 640,00	0,00		602 600,00	602 600,00		602 600,00	602 600,00
64132	SFT, indemnité de résidence	2 640,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
64138	Primes et autres indemnités	100 680,00	0,00		79 500,00	79 500,00		79 500,00	79 500,00
6415	Congés payés	6 000,00	0,00		7 400,00	7 400,00		7 400,00	7 400,00
6417	Rémunérations des apprentis	21 570,00	0,00		28 800,00	28 800,00		28 800,00	28 800,00
6451	Cotisations à l'I.R.S.S.A.F.	597 600,00	0,00		539 000,00	539 000,00		539 000,00	539 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	610 560,00	0,00		622 000,00	622 000,00		622 000,00	622 000,00
6454	Cotisations aux A. S. E. D. I. C.	36 900,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
6456	Versement au F. N. C. supplément familial	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00		6 200,00	6 200,00		6 200,00	6 200,00
6488	Autres	18 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	94 048,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	93 548,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	743 132,81	0,00	0,00	839 687,00	839 687,00	0,00	839 687,00	839 687,00
65138	Autres secours	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65311	Indemnités de fonction	114 000,00	0,00		112 800,00	112 800,00		112 800,00	112 800,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		4 900,00	4 900,00		4 900,00	4 900,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	9 800,00	0,00		10 400,00	10 400,00		10 400,00	10 400,00
65315	Formation	3 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65316	Frais de représentation du maire	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		2 570,00	2 570,00		2 570,00	2 570,00
6541	Créances admises en non-valeur	9 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	115 148,00	0,00		125 880,00	125 880,00		125 880,00	125 880,00
65568	Autres contributions	278 200,00	0,00		359 066,00	359 066,00		359 066,00	359 066,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 537,00	0,00		27 130,00	27 130,00		27 130,00	27 130,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFF	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	40 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		11 800,00	11 800,00		11 800,00	11 800,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	7 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	118 500,00	0,00		100 348,00	100 348,00		100 348,00	100 348,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 500,00	0,00		1 095,00	1 095,00	0,00	1 095,00	1 095,00
65818	Autres	30 000,00	0,00		41 698,00	41 698,00	0,00	41 698,00	41 698,00
65888	Autres	447,81	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	7 264 616,81	0,00	0,00	7 516 029,00	7 516 029,00	0,00	7 516 029,00	7 516 029,00
66	Charges financières	65 100,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	64 276,97	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	823,03	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	85 100,00	0,00	0,00	168 000,00	168 000,00		168 000,00	168 000,00
	Total des dépenses réelles	7 349 716,81	0,00	0,00	7 684 029,00	7 684 029,00	0,00	7 684 029,00	7 684 029,00
023	Virement à la section d'investissement	915 463,19			292 700,00	292 700,00		292 700,00	292 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	320 000,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	320 000,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 235 463,19			652 700,00	652 700,00		652 700,00	652 700,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	18 715,37
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-13 715,37
= Différence ICNE N – ICNE N-1	5 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	7 145 904,81	0,00	7 404 921,15	7 404 921,15	7 404 921,15
013	Atténuations de charges (3)	67 000,00	0,00	55 085,15	55 085,15	55 085,15
6419	Remboursements rémunérations personnel	67 000,00	0,00	55 085,15	55 085,15	55 085,15
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	537 270,00	0,00	635 200,00	635 200,00	635 200,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	28 000,00	0,00	31 600,00	31 600,00	31 600,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	42 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	52 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7066	Redevances services à caractère social	165 000,00	0,00	186 000,00	186 000,00	186 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	180 000,00	0,00	197 000,00	197 000,00	197 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	1 200,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	37 110,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	4 000,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
70878	Remb. frais par des tiers	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 060,00	0,00	100,00	100,00	100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	493 840,00	0,00	450 213,00	450 213,00	450 213,00
73211	Attribution de compensation	445 560,00	0,00	450 213,00	450 213,00	450 213,00
738	Autres impôts et taxes	48 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 194 231,00	0,00	4 371 021,00	4 371 021,00	4 371 021,00
73111	Impôts directs locaux	3 698 231,00	0,00	3 908 191,00	3 908 191,00	3 908 191,00
73118	Autres contributions directes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	187 000,00	0,00	159 230,00	159 230,00	159 230,00
73154	Droits de place	4 000,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
74	Dotations et participations (3)	1 645 116,00	0,00	1 511 802,00	1 511 802,00	1 511 802,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	350 138,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
741121	DSR des communes	274 475,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
741127	DNP des communes	87 472,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
744	FCTVA	13 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74718	Autres participations Etat	30 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
7473	Participation départements	21 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74741	Participation communes membres du GFP	34 000,00	0,00	32 700,00	32 700,00	32 700,00
74773	Participation FEADER	50 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
747888	Autres	665 000,00	0,00	692 000,00	692 000,00	692 000,00
74833	Etat-Compens exonération taxes foncières	110 731,00	0,00	115 102,00	115 102,00	115 102,00
74836	Attrib. fonds départ. péruquat. de la TP	9 300,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	79 947,81	0,00	226 600,00	226 600,00	226 600,00
752	Revenus des immeubles	79 947,81	0,00	76 600,00	76 600,00	76 600,00
75861	Régies dotées seule autonomie financière	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes de gestion des services		7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		7 017 404,81	0,00	7 249 921,15	7 249 921,15	7 249 921,15
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00
722	Immobilisations corporelles	45 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	60 000,00		85 000,00	85 000,00	85 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	23 500,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		128 500,00		155 000,00	155 000,00	155 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	380 000,00	3 005 871,00	0,00	21 620,00	136 089,00	945 616,00	2 300,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	24 211,00	0,00	0,00	7 589,00	96 086,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	494 856,00	0,00	21 620,00	128 500,00	268 730,00	2 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	2 434 274,00	0,00	0,00	0,00	580 800,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	52 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	4 447 777,63	564 734,00	0,00	250,00	0,00	260 309,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 725 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	912 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	564 734,00	0,00	250,00	0,00	190 558,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 810 227,63	0,00	0,00	0,00	0,00	69 751,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

								IV
								A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	192 229,00	0,00	24 536,00	725 968,00		5 434 229,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 600,00	0,00		381 600,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 220,00	0,00	0,00	83 836,00		222 942,00
204	Subventions d'équipement versées	146 009,00	0,00	0,00	0,00		146 009,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00	22 936,00	142 132,00		1 116 074,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	500 000,00		3 515 074,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		52 530,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	5 044,00		5 278 114,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 725 550,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		912 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	5 044,00		760 586,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 879 978,63
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	113 000,00	2 271 107,00	0,00	338 427,00	1 835 547,00	966 764,00	780 082,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	529 909,00	0,00	29 637,00	535 311,00	355 967,00	138 882,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 253 500,00	0,00	169 200,00	1 269 200,00	595 700,00	638 200,00	0,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	332 698,00	0,00	139 590,00	31 036,00	15 097,00	3 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 708 336,00	25 685,15	0,00	0,00	582 200,00	185 500,00	533 200,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	5 085,15	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	33 600,00	20 600,00	0,00	0,00	281 200,00	65 000,00	100 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	450 213,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 367 421,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	707 102,00	0,00	0,00	0,00	251 000,00	120 500,00	433 200,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	460 887,00	6 247,00	372 769,00	539 199,00		7 684 029,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	140 587,00	6 247,00	77 969,00	79 333,00		1 893 842,00
014	Atténuations de produits	0,00	283 500,00	0,00	294 200,00	179 000,00		4 682 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
6586	Autres charges de gestion courante	0,00	36 800,00	0,00	600,00	280 866,00		839 687,00
66	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		155 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	111 400,00	3 600,00	100 000,00	0,00		7 249 921,15
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		55 085,15
73	Impôts et taxes	0,00	34 800,00	0,00	100 000,00	0,00		635 200,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		450 213,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00		4 371 021,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	76 600,00	0,00	0,00	0,00		1 511 802,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		226 600,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Bilets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 139 011,72												
1641 Emprunts en euros (total)					7 139 011,72												
131827 (93660420)	Crédit Foncier	30/09/1995	30/09/1995	30/09/1996	39 011,72	F	FIXE	FIXE	0,250	A	P	N	A-1				
218 (218)	AGENCE FRANCE LOCALE	23/12/2016	02/01/2017	20/03/2017	600 000,00	F	FIXE	FIXE	0,720	T	C	N	A-1				
2551-2557 (AFL-2551-CONS)	AGENCE FRANCE LOCALE	10/03/2023	30/12/2023	20/03/2024	1 500 000,00	F	FIXE	FIXE	0,000	T	C	N	A-1				
3225 (AFL3225)	AGENCE FRANCE LOCALE	14/12/2023	29/12/2023	20/03/2024	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	3,682	T	C	N	A-1				
64 (64)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/10/2015	02/11/2015	20/03/2016	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	1,736	T	C	N	A-1				
9856809 (9856809)	Caisse d'Épargne	27/12/2016	20/01/2017	20/04/2017	600 000,00	F	FIXE	FIXE	0,740	T	P	N	A-1				
A33150PV (A33150PV)	Caisse d'Épargne	30/11/2015	10/12/2015	10/03/2016	700 000,00	V	EURIBOR3M		0,852	T	C	N	A-1				
AFL1299 (1299)	AGENCE FRANCE LOCALE	20/12/2019	10/01/2020	20/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	FIXE	0,320	T	C	N	A-1				
MON281325 (MON281325)	La Banque Postale	18/11/2013	01/01/2014	01/04/2014	700 000,00	F	FIXE	FIXE	2,710	T	P	N	A-1				
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 528,31								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					5 528,31								
201901 (2019_01)	SIVU DES CHENAIS DE L'ADOUR	01/07/2019	01/09/2019	01/03/2020	607,65	V	EURIBOR03M	0,560	0,673	A	P	N	A-1
202001 (2020_01)	SIVU DES CHENAIS DE L'ADOUR	01/07/2020	01/09/2020	01/03/2021	1 216,60	V	EURIBOR03M	0,860	1,004	A	C	N	A-1
202001 (2021_01)	SIVU DES CHENAIS DE L'ADOUR	01/07/2021	01/09/2021	01/03/2022	3 083,49	V	EURIBOR03M	0,830	0,831	A	P	N	A-1
202001 (2022_01)	SIVU DES CHENAIS DE L'ADOUR	01/07/2022	01/09/2022	01/03/2023	620,57	V	EURIBOR03M	0,830	1,420	A	P	N	A-1
Total général					7 144 540,03								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 522 480,76				377 239,37	129 526,51	0,00	0,00	4 238,38
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 522 480,76				377 239,37	129 526,51	0,00	0,00	4 238,38
131827 (93660420)	N	0,00	A-1	2 692,60	1,75	FIXE	0,250	1 344,66	6,73	0,00	0,00	0,00
218 (218)	N	0,00	A-1	180 000,00	2,97	FIXE	0,720	60 000,00	1 152,90	0,00	0,00	26,40
2551-2557 (AFL-2551-CONS)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	19,97	FIXE	3,260	0,00	59 549,32	0,00	0,00	1 494,17
3225 (AFL3225)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	19,97	FIXE	3,560	50 000,00	34 819,23	0,00	0,00	1 039,19
64 (64)	N	0,00	A-1	600 000,00	11,97	FIXE	1,700	50 000,00	10 045,94	0,00	0,00	285,69
9856809 (9856809)	N	0,00	A-1	199 886,12	3,05	FIXE	0,740	60 992,67	1 310,17	0,00	0,00	202,71
A33150PV (A33150PV)	N	0,00	A-1	420 000,00	11,94	V	EURIBOR3M	35 000,00	20 677,38	0,00	0,00	1 141,33
AFL1299 (1299)	N	0,00	A-1	600 000,00	5,97	FIXE	0,320	100 000,00	1 830,00	0,00	0,00	48,89
MON281325 (MON281325)	N	0,00	A-1	19 902,04	0,00	FIXE	2,710	19 902,04	134,84	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 971,96				1 105,82	23,02	0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE ST MARTIN DE SEIGNANX - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 971,86				1 105,82	23,02	0,00	0,00	0,00	
201901 (2019_01)	N	0,00	A-1	123,14	0,17	V	EURIBOR03M	0,357	123,14	0,44	0,00	0,00	
202001 (2020_01)	N	0,00	A-1	486,64	1,17	V	EURIBOR03M	0,820	243,32	3,99	0,00	0,00	
202001 (2021_01)	N	0,00	A-1	1 862,80	2,17	V	EURIBOR03M	0,690	616,67	12,85	0,00	0,00	
202001 (2022_01)	N	0,00	A-1	499,28	3,17	V	EURIBOR03M	1,150	122,69	5,74	0,00	0,00	
Total général		0,00		4 525 452,62					378 345,19	129 549,53	0,00	0,00	4 238,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnne)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 525 452,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00		
Total					0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	2023-01-01
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	5 000,00		11 097,00	16 097,00	0,00	16 097,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	5 000,00		11 097,00	16 097,00	0,00	16 097,00
impayés	5 000,00	01/03/2022	11 097,00	16 097,00	0,00	16 097,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	5 000,00		11 097,00	16 097,00	0,00	16 097,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	5 000,00		11 097,00	16 097,00	0,00	16 097,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT DEPENSES	Date de la délibération :	
		RAR N-1 (3)	Total (4)
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	Nouveaux crédits votés	
	DEPENSES (a)	0,00	0,00
040	<i>Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00
041	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00
4581	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00
040	<i>Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00
041	<i>Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN****IV**
B7.1**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	10 613 917,09	9 455 870,78	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	979 000,00	806 300,00	324 350,00
Au profit d'organismes privés (3)	5 100 000,00	3 880 000,00	260 000,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 613 917,09	9 455 870,78										96 867,29	212 840,49	
HLM	2017	P	65496 PLAI HLM Coligny	Caisse des dépôts	341 252,00	297 672,24	33,58	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	1 637,20	7 985,95	
HLM	2017	P	65496 PLAI foncier HLM Coligny	Caisse des dépôts	177 288,00	160 087,08	43,58	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	880,48	3 225,79	
HLM	2017	P	65496 PLUS HLM Coligny	Caisse des dépôts	348 369,00	310 382,76	33,58	A	V	LIVRETA	1,367	V	LIVRETA	1,350	A-1	4 260,48	7 295,47	
HLM	2017	P	65496 PLUS Foncie HLM Coligny	Caisse des dépôts	319 428,00	294 410,27	43,58	A	V	LIVRETA	1,368	V	LIVRETA	1,350	A-1	4 041,23	4 983,85	
HLM	2018	P	67399 PLAI Rés TARBELLI	Caisse des dépôts	302 621,00	269 322,98	33,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	1 481,28	6 549,09	
HLM	2018	P	67399 PLAI foncier Rés TARBELLI	Caisse des dépôts	92 500,00	84 782,08	43,75	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1	464,47	1 492,48	
HLM	2018	P	67399 PLUS Rés TARBELLI	Caisse des dépôts	748 891,00	635 850,85	33,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1	8 583,99	14 860,47	
HLM	2018	P	67399 PLUS foncier rés TARBELLI	Caisse des dépôts	255 700,00	226 536,42	43,75	A	V	LIVRETA	1,306	V	LIVRETA	1,350	A-1	3 005,97	3 872,17	
HLM	2018	P	67500 PLAI Rés CANAVERA	Caisse des dépôts	170 575,00	151 806,28	33,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1	834,93	3 691,46	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLIM	2018	P	67500 PLAI Foncier Rés CANAVERA	Caisse des dépôts	81 400,00	74 608,23	43,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		410,35	1 312,91
HLIM	2018	P	67500 PLUS Foncier Rés CANAVERA	Caisse des dépôts	271 114,00	236 086,82	43,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 187,17	3 963,97
HLIM	2018	P	67500 PLUS Rés CANAVERA	Caisse des dépôts	362 334,00	307 642,07	33,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 153,17	7 189,90
HLIM	2007	P	286356 GPLAR COL, petit Canton	Caisse des dépôts	238 026,59	79 872,58	6,33	A	V	LIVRETA	1,846	V	LIVRETA	1,027	A-1		820,29	11 063,61
HLIM	2018	P	79523 PLAI ARTEMIS COL	Caisse des dépôts	121 560,00	112 150,58	34,58	A	V	LIVRETA	0,561	V	LIVRETA	0,550	A-1		608,36	2 797,16
HLIM	2018	P	75929 PLAI Foncier Rés SAINT JEAN	Caisse des dépôts	155 140,00	143 620,39	44,33	A	V	LIVRETA	0,531	V	LIVRETA	0,550	A-1		776,41	2 454,45
HLIM	2018	P	75929 PLAI Rés SAINT JEAN	Caisse des dépôts	326 036,00	294 977,08	34,33	A	V	LIVRETA	0,522	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 585,86	6 638,49
HLIM	2018	P	75929 PLUS Foncier Rés SAINT JEAN	Caisse des dépôts	397 322,00	353 019,55	44,33	A	V	LIVRETA	1,295	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 688,10	5 753,05
HLIM	2018	P	75929 PLUS Rés SAINT JEAN	Caisse des dépôts	766 371,00	667 676,79	34,33	A	V	LIVRETA	1,281	V	LIVRETA	1,350	A-1		8 810,47	15 049,39
HLIM	2018	P	79523 PLAI FONCIER ARTEMIS COL	Caisse des dépôts	108 347,00	102 158,24	34,58	A	V	LIVRETA	0,538	V	LIVRETA	0,550	A-1		540,33	2 547,94
HLIM	2020	C	PLUS17 TF Rés Océane -HSA	Caisse des dépôts	45 500,00	45 500,00	56,08	A	F	FIXE	1,127	F	FIXE	1,100	A-1		500,50	0,00
HLIM	2018	P	79523 PLUS01 ARTEMIS COL	Caisse des dépôts	1 222 668,00	1 142 069,72	34,58	A	V	LIVRETA	1,359	V	LIVRETA	1,350	A-1		15 417,94	25 742,18
HLIM	2018	P	79523 PLUS Foncier ARTEMIS COL	Caisse des dépôts	286 837,00	274 657,93	44,58	A	V	LIVRETA	1,371	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 707,88	4 476,01
HLIM	2020	P	PLUS02 - Rés Océane HSA	Caisse des dépôts	218 386,50	204 354,39	36,08	A	V	LIVRETA	1,068	V	LIVRETA	1,100	A-1		2 198,34	4 505,08
HLIM	2020	P	PLUS02 foncier - Rés Océane HSA	Caisse des dépôts	123 347,00	117 040,96	56,08	A	V	LIVRETA	0,868	V	LIVRETA	0,890	A-1		1 027,56	1 585,30
HLIM	2019	P	098245 PLAI AIRIAL HSA-OPH	Caisse des dépôts	757 894,00	703 417,63	35,50	A	V	LIVRETA	0,312	V	LIVRETA	0,300	A-1		2 110,25	18 532,51
HLIM	2019	P	098245 PLAI FONCIER AIRIAL HSA-OPH	Caisse des dépôts	222 410,00	209 918,34	46,50	A	V	LIVRETA	0,299	V	LIVRETA	0,300	A-1		617,26	4 165,55
HLIM	2019	P	098245 PLUS AIRIAL HSA-OPH	Caisse des dépôts	1 477 381,00	1 332 746,31	36,50	A	V	LIVRETA	1,069	V	LIVRETA	1,100	A-1		14 337,02	29 380,98

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM	2020	P	PLA102 - Rés Océane -HSA	Caisse des dépôts	77 104,00	73 537,82	36,08	A	LIVRETA	0,294	V	LIVRETA	0,300	A-1		218,55	1 883,86	
HLM	2019	P	098245 PLUS FONCIER AIRIAL	Caisse des dépôts	554 546,00	507 464,70	45,50	A	LIVRETA	1,111	V	LIVRETA	1,100	A-1		5 582,11	9 262,65	
HLM	2020	P	HSA-OPH PLA102 Foncier - Rés Océane -HSA	Caisse des dépôts	43 549,00	42 499,69	56,08	A	LIVRETA	0,884	V	LIVRETA	0,890	A-1		379,34	578,77	
TOTAL GENERAL					10 613 917,09	9 455 870,78										96 867,29	212 840,49	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire L0CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1. N+2. N+3. N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cointervenants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				6 079 000,00	4 686 300,00	584 350,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics							
2021	Portage foncier -terrain quartier neuf	EPFL LANDES	5	X	340 000,00	272 000,00	272 000,00
2021	portage foncier -Pavillon du Midi	EPFL LANDES	5	A	349 000,00	244 300,00	52 350,00
2021	portage foncier -Maison rte Océane	EPFL LANDES	5	A	290 000,00	290 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)							
2015	Garantie engagement - 64	Agence France Locale	20	A	1 000 000,00	600 000,00	50 000,00
2017	Garantie engagement - 218	Agence France Locale	10	A	600 000,00	180 000,00	60 000,00
2020	Garantie engagement - 1299	Agence France Locale	10	A	1 000 000,00	600 000,00	100 000,00
2022	Garantie engagement - 2557	Agence France Locale	20	A	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2023	Garantie engagement - 3225	Agence France Locale	20	A	1 000 000,00	1 000 000,00	50 000,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
65748	CM du 06042023	activités sorties	COOP ECOLE MAT P KERGOMARD	Association	3 131,00
65748	CM du 06042023	activités sorties	JEAN JAURES COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	5 061,50
65748	CM du 06042023	activités sorties	JULES FERRY COOPERATIVE SCOLAIRE	Association	3 471,50
65748	CM du 15042024	equilibre budgétaire	LOGEMENTS SOCIAUX	Commune	11 800,00
65748	CM du 15042024	equilibre budgétaire	CCAS ST MARTIN DE SEIGNANX	Etablissement de droit public	28 000,00
					51 464,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	15,40	1,00	16,40
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	7,00	0,00	7,00	6,40	0,00	6,40
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		25,00	12,45	37,45	37,45	0,00	37,45
Adjoint technique	C	5,00	4,44	9,44	9,44	0,00	9,44
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	9,00	7,30	16,30	16,30	0,00	16,30
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,71	3,71	3,71	0,00	3,71
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingenieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9,97	4,25	14,22	14,22	0,00	14,22
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,97	4,25	6,22	6,22	0,00	6,22
Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateurs de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,72	3,37	13,09	13,09	0,00	13,09
Adjoint territorial d'animation	C	1,86	2,37	4,23	4,23	0,00	4,23
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	3,86	0,00	3,86	3,86	0,00	3,86
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Apprenti		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		67,69	20,07	87,76	84,16	3,00	87,16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Maiff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activités pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixés par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-6 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326-352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10
IV	

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
23/08/2007 - 286356 GPLAR COL petit Canton	HLM			238 026,59
20/06/2016 - 65496 PLAI HLM Coligny	HLM			341 252,00
20/06/2016 - 65496 PLAI foncier HLM Coligny	HLM			177 288,00
20/06/2016 - 65496 PLUS HLM Coligny	HLM			348 369,00
20/06/2016 - 65496 PLUS Foncie HLM Coligny	HLM			319 428,00
22/05/2017 - 67399 PLAI foncier Rés TARBELLI	HLM			92 500,00
22/05/2017 - 67399 PLUS foncier Rés TARBELLI	HLM			255 700,00
29/05/2017 - 67399 PLAI Rés TARBELLI	HLM			302 621,00
29/05/2017 - 67399 PLUS Rés TARBELLI	HLM			748 891,00
29/05/2017 - 67500 PLAI Rés CANAVERA	HLM			170 575,00
29/05/2017 - 67500 PLAI Foncier Rés CANAVERA	HLM			81 400,00
29/05/2017 - 67500 PLUS Foncier Rés CANAVERA	HLM			271 114,00
29/05/2017 - 67500 PLUS Rés CANAVERA	HLM			362 334,00
18/09/2017 - 75929 PLAI Foncier Rés SAINT JEAN	HLM			155 140,00
18/09/2017 - 75929 PLAI Rés SAINT JEAN	HLM			326 036,00
18/09/2017 - 75929 PLUS Foncier Rés SAINT JEAN	HLM			397 322,00
18/09/2017 - 75929 PLUS Rés SAINT JEAN	HLM			766 371,00
24/09/2018 - 098245 PLAI AIRIAL HSA-OPH	HLM			757 894,00
24/09/2018 - 098245 PLAI FONCIER AIRIAL HSA-OPH	HLM			222 410,00
24/09/2018 - 098245 PLUS AIRIAL HSA-OPH	HLM			1 477 381,00
24/09/2018 - 098245 PLUS FONCIER AIRIAL HSA-OPH	HLM			554 546,00
01/10/2018 - 79523 PLAI ARTEMIS COL	HLM			121 580,00
01/10/2018 - 79523 PLAI FONCIER ARTEMIS COL	HLM			108 347,00
01/10/2018 - 79523 PLUS ARTEMIS COL	HLM			1 222 668,00
01/10/2018 - 79523 PLUS FONCIER ARTEMIS COL	HLM			286 837,00
23/07/2020 - PLUS17 TF Rés Océane -HSA	HLM			45 500,00
23/07/2020 - PLUS02 - Rés Océane HSA	HLM			218 386,50
23/07/2020 - PLUS02 foncier - Rés Océane HSA	HLM			123 347,00
23/07/2020 - PLAI02 - Rés Océane -HSA	HLM			77 104,00
23/07/2020 - PLAI02 Foncier - Rés Océane -HSA	HLM			43 549,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYDEC CHENIL DE BIREPOULET		contribution contribution	19 500,00 12 000,00
EPCI			
Sivu du Chenaie de l'adour Communauté de Communes du Seignanx	23/12/1993	cotisation à l'hectare de forêt FPU	320,00 0,00
Autres organismes de regroupement			
SERVICE DEPART INCENDIE SECOURS ONF Centre de gestion des Landes		contribution à l'hectare contribution	125 880,00 122,00 4 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV
	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissements (SPA)	Budget annexe Projet de Ville			21400273500105	Aménagements de terrains	oui
service public administratif (SPA)	Budget annexe des logements sociaux			21400273500013	gestion logements sociaux	non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	376 832,82	376 832,82
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-718 418,45	-718 418,45
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	342 000,00	342 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	342 000,00	342 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	411 600,00	411 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 948 250,00	2 948 250,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 878 650,00	2 878 650,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		411 600,00	I 411 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		381 600,00	381 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	380 000,00	380 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 600,00	1 600,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
ZAC	AMBROISE			Création d'une zone d'activité
Sce TVA budget principal	Service 251	31/12/2019		Opérations soumises à TVA

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		
		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
			Matériel
Sous-total Fonctionnement		0.00	Sous-total Fonctionnement
			(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant	
Matériel		0,00	
Autres		0,00	
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)
			(C)

TOTAL DEPENSES	(A)	0.00	TOTAL RECETTES (B + C)	0.00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	6 706 000,00	105,12	41,43	0,00	2 778 296,00	105,12
TFPNB	178 100,00	106,64	74,13	0,00	132 026,00	106,64
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	664 100,00	87,44	18,51	0,00	122 925,00	87,44
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 6

Date de convocation : 11/04/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Saint Martin de Seignanx, le 15/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Saint Martin de Seignanx, le 15/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3).

M. BAUCHIRE Serge,	
M. BRESSON Mike,	
M. DARDY Nicolas	
M. FICHOT Julien	
M. JAUREGUIBERRY Philippe,	
M. LABADIE Hervé,	
M. PETRIACQ Laurent,	
M. POURTAU Philippe,	
M. SABATHE Philippe,	
M. SALMON Jean-Joseph,	
M. VIGNES Matthieu,	
Mme AZPEÏTIA Isabelle,	
Mme DARRIEUMERLOU Marie,	
Mme DREYFUS Sandrine,	
Mme GUTIERREZ Laurence,	
Mme HARGOUS Françoise,	
Mme LANTERNE Pénélope,	
Mme MIRABEL Marie-Christine,	
Mme MOLERES Vanessa	
Mme SABATIER Nathalie,	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le 18/04/2024

A Saint Martin de Seignanx, le 18/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	5 404 608,46	1 503 452,61	2 915 769,90	6 069 229,00	6 069 229,00	2 464 274,00	3 604 955,00	7 572 681,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	372 560,18	61 846,80	94 450,00	222 942,00	222 942,00	0,00	222 942,00	284 788,80
204 Subventions d'équipement versées (9)	272 636,52	195 467,52	0,00	146 009,00	146 009,00	0,00	146 009,00	341 476,52
21 Immobilisations corporelles	723 395,72	60 117,80	33 352,35	1 116 074,00	1 116 074,00	30 000,00	86 074,00	1 176 191,80
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 760 303,04	914 020,49	2 787 967,55	3 515 074,00	3 515 074,00	2 434 274,00	1 080 800,00	4 429 094,49
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	4 128 895,46	1 231 452,61	2 915 769,90	5 000 099,00	5 000 099,00	2 464 274,00	2 535 825,00	6 231 551,61
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 383,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	390 300,00	0,00		381 600,00	381 600,00		381 600,00	381 600,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	324 530,00	272 000,00	0,00	52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	716 213,00	272 000,00	0,00	434 130,00	434 130,00	0,00	434 130,00	706 130,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 845 108,46	1 503 452,61	2 915 769,90	5 434 229,00	5 434 229,00	2 464 274,00	2 969 555,00	6 937 681,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	128 500,00			155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	431 000,00			480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
Total des dépenses d'ordre	559 500,00			635 000,00	635 000,00		635 000,00	635 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 572 681,61

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	5 404 608,46	1 503 452,61	2 915 769,90	6 069 229,00	6 069 229,00	2 464 274,00	3 604 359,00	7 572 681,61
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	372 560,18	61 846,80	94 450,00	222 942,00	222 942,00	0,00	222 942,00	284 788,80
202 Frais réalisation documents urbanisme	74 626,80	24 410,40		11 220,00	11 220,00	0,00	11 220,00	35 630,40
2031 Frais d'études	290 433,38	37 436,40		199 682,00	199 682,00	0,00	199 682,00	237 118,40
2033 Frais d'insertion	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051 Concessions, droits similaires	3 500,00	0,00		10 040,00	10 040,00	0,00	10 040,00	10 040,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	272 636,52	195 467,52	0,00	146 009,00	146 009,00	0,00	146 009,00	341 476,52
2041411 Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	11 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181 Autres org pub - Biens mob, mat, études	41 061,00	29 893,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	104 893,00
204182 Autres org pub - Bât. et installations	219 975,52	165 574,52		71 009,00	71 009,00	0,00	71 009,00	236 583,52
21 Immobilisations corporelles	723 395,72	60 117,80	33 352,35	1 116 074,00	1 116 074,00	30 000,00	3 607,00	1 176 191,80
2111 Terrains nus	8 500,00	4 483,75		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	19 483,75
2112 Terrains de voirie	0,00	0,00		53 500,00	53 500,00	0,00	53 500,00	53 500,00
2118 Autres terrains	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00		19 236,00	19 236,00	0,00	19 236,00	19 236,00
2128 Autres agencements et aménagements	30 975,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21311 Bâtiments administratifs	1 723,68	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	87 379,84	3 375,84		115 000,00	115 000,00	0,00	115 000,00	118 375,84
21316 Equipements du cimetière	57 434,70	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21318 Autres bâtiments publics	67 916,90	0,00		303 700,00	303 700,00	0,00	303 700,00	303 700,00
21321 Immeubles de rapport	1 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	23 206,80	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
2151 Réseaux de voirie	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	27 043,60	1 008,00		144 432,00	144 432,00	0,00	144 432,00	145 440,00
21531 Réseaux d'adduction d'eau	13 225,75	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	13 000,00	4 613,28		0,00	0,00	0,00	0,00	4 613,28
215738 Autre matériel et outillage de voirie	35 779,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	12 448,00	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
21611 Biens sous-jacents	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21785	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	40 000,00	33 600,00		0,00	0,00	0,00	0,00	33 600,00
21831	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	51 957,00	5 010,00		81 308,00	81 308,00	0,00	81 308,00	86 318,00
21841	12 513,45	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	118 920,00	1 374,38		165 557,00	165 557,00	0,00	165 557,00	166 931,38
2188	91 272,00	6 652,55		98 341,00	98 341,00	0,00	98 341,00	104 993,55
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	2 760 303,04	914 020,49	2 787 967,55	3 515 074,00	3 515 074,00	2 434 274,00	1 080 800,00	4 429 094,49
2313	2 223 930,94	790 493,01		3 015 074,00	3 015 074,00	2 434 274,00	530 800,00	3 805 567,01
2315	536 372,10	123 527,48		500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00	623 527,48
Total des opérations d'équipement (4)	4 128 895,46	1 231 452,61	2 915 769,90	5 000 099,00	5 000 099,00	2 464 274,00	2 535 825,00	6 231 551,61
10	1 383,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1068	1 383,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	390 300,00	0,00		381 600,00	381 600,00		381 600,00	381 600,00
1641	386 000,00	0,00		380 000,00	380 000,00		380 000,00	380 000,00
16876	4 300,00	0,00		1 600,00	1 600,00		1 600,00	1 600,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	324 530,00	272 000,00	0,00	52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
27638	324 530,00	272 000,00		52 530,00	52 530,00	0,00	52 530,00	324 530,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	716 213,00	272 000,00	0,00	434 130,00	434 130,00	0,00	434 130,00	706 130,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (5)								



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles	4 845 108,46	1 503 452,61	2 915 769,90	5 434 229,00	5 434 229,00	2 464 274,00	2 963 955,00	6 937 681,61
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	128 500,00			155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	83 500,00			115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 600,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
13912 Subv. transf. Régions	1 202,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
13913 Subv. transf. Départements	1 268,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
13916 Subv. transf. Autres E.P.L.	8 800,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	10 130,00			14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
139361 Dotation equip.territoires ruraux transf	500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
198 Neutralisation des amortissements	60 000,00			85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00
Charges transférées (7)	45 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
21318 Autres bâtiments publics	45 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	431 000,00			480 000,00	480 000,00		480 000,00	480 000,00
2111 Terrains nus	340 000,00			340 000,00	340 000,00		340 000,00	340 000,00
21318 Autres bâtiments publics	76 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313 Constructions	0,00			105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
2315 Install., matériel et outill. technique	10 000,00			35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
27638 Créance Autres établissements publics	5 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	559 500,00			635 000,00	635 000,00		635 000,00	635 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état «B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.